TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

PARTIE I – LES MANQUEMENTS À L'EMBAUCHE 5

1. Les droits et les obligations des parties 5

2. Les fausses déclarations à l'embauche 9

a) Les fausses déclarations de nature médicale 10

b) Les fausses déclarations relatives aux diplômes ou aux permis 11

c) Les fausses déclarations relatives aux emplois antérieurs 12

d) Les fausses déclarations relatives aux antécédents judiciaires 13

– MODÈLES 16

– CAS VÉCUS 21

À RETENIR 24

PARTIE II – LES MANQUEMENTS EN COURS D'EMPLOI 25

1. Les fausses déclarations et la falsification de documents 25

a) Les fausses déclarations 25

– *La preuve* 25

i) Les fausses déclarations d'invalidité ou de lésion professionnelle 28

ii) L'occupation d'un autre emploi ou l'exercice d'activités incompatibles lors d'une absence 31

iii) Autres fausses déclarations en cours d'emploi . . . 36

– *Perte d'un permis* 36

b) La falsification de documents 37

i) La falsification de certificats médicaux 37

ii) La falsification de rapports 38

– MODÈLES 40

– CAS VÉCUS 47

À RETENIR 53

2. Le vol et la fraude 54

a) L'enquête 54

b) Le fardeau et le degré de preuve 56

c) L'imposition d'une mesure disciplinaire 57

i) La nature des fonctions occupées 59

ii) La nature des activités de l'employeur 59

iii) La préméditation 60

iv) Le caractère isolé de l'acte 60

v) La valeur du bien. 60

vi) Les regrets du salarié 60

vii) L'ancienneté 61

viii) Le dossier disciplinaire 61

ix) Le fait que le salarié ne retire aucun bénéfice de ses gestes 61

x) Le fait de s'adjoindre un complice ou d'agir seul 61

xi) La situation personnelle ou familiale du salarié 62

xii) Les aveux du salarié 62

– MODÈLES 63

– CAS VÉCUS 68

À RETENIR 74

3. Le conflit d'intérêts 75

a) Le conflit d'intérêts résultant d'activités professionnelles 76

i) Les activités concurrentes 76

ii) Travailler à son profit personnel 78

iii) Les activités professionnelles incompatibles avec l'emploi 78

b) Le conflit d'intérêts résultant de relations personnelles 79

i) Relation personnelle au travail 80

ii) Relation personnelle à l'extérieur du travail 80

c) Les gratifications 81

– MODÈLES 83

– CAS VÉCUS 87

À RETENIR 90

4. La critique ou la dénonciation de l'employeur 91

a) Les propos inappropriés envers l'employeur et ses représentants 91

b) La dénonciation de l'employeur (whistleblowing) 93

i) La protection du dénonciateur 93

ii) Les conditions à respecter 95

iii) L'imposition de mesures disciplinaires 97

c) La critique syndicale 98

– MODÈLE 100

– CAS VÉCUS 102

À RETENIR 105

5. Le non-respect de la confidentialité 106

a) La consultation de renseignements personnels 106

b) La divulgation de renseignements personnels 107

– MODÈLE 109

– CAS VÉCUS 110

À RETENIR 112

6. Le manque de collaboration 113

a) L'obligation de dénoncer un collègue 113

b) L'obligation de collaborer 115

– MODÈLE 116

– CAS VÉCUS 118

À RETENIR 119

PARTIE III – LES MANQUEMENTS POSTÉRIEURS À LA FIN D'EMPLOI 121

1. L'obligation de loyauté postérieure à la fin d'emploi 121

a) L'étendue de l'obligation de loyauté postérieure à la fin d'emploi 121

b) La responsabilité du nouvel employeur 126

– CAS VÉCUS 127

2. Les clauses de non-concurrence 129

a) Les conditions de validité 129

b) La clause pénale 132

– MODÈLE 134

– CAS VÉCUS 135

3. Les clauses de non-sollicitation 136

– MODÈLE 140

– CAS VÉCUS 141

4. Le respect de la confidentialité 142

– MODÈLE 144

– CAS VÉCUS 145

5. Les recours de l'employeur 146

a) L'injonction 146

i) L'apparence de droit 147

ii) Le préjudice sérieux et irréparable 147

iii) La balance des inconvénients 147

b) Le recours en dommages 148

À RETENIR 149

MOT DE LA FIN 151

RÉFÉRENCES DES DÉCISIONS CITÉES 153

INDEX ANALYTIQUE 167

NOS PUBLICATIONS 183